PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.
MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.
GRUNEWALD.
715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jas S. Richardson vs Canal Bank et als.

No 58,214 Cour civile de District, Paroisse d'Orléans.

JEUDI, 2 mars 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, par W. C. H. Robinson, encanteur. Bureau, 812 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D de la Cour civile de District, Paroisse d'Orléans dans l'affaire No 58,214, succession de Jas S. Richardson vs Canal Bank et als, ledit ordre étant adressé à moi, rendu le 20 janvier 1899 et signé le 26 janvier 1899, je procéderai à vendre aux enchères publiques la propriété décrite ci-dessous à savoir:

Une portion de terre située dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, le Lee Circle l'avenue Howard et les rues Carondelet et Calliope, laquelle dite portion de terre s'étend sur l'avenue St Charles, de la rue Calliope au Lee Circle et a les dimensions suivantes: 266 pieds 10 pouces 4 lignes sur l'avenue St Charles de la rue Calliope au Lee Circle; de là 95 pieds 11 pouces 4 lignes sur le Lee Circle, ensuite 111 pieds 1 pouce 0 ligne sur une ligne courant au Lee Circle vers l'encoignure des rues Calliope et Carondelet; de là 9 pieds 5 pouces et 2 lignes sur une ligne courant vers l'encoignure de l'avenue Howard et Delord et de la rue Carondelet, de là 34 pieds 6 pouces 4 lignes sur une ligne courant vers la rue Carondelet, de là 134 pieds 5 pouces 4 lignes sur une ligne courant vers la rue Calliope, ensuite 34 pieds 1 pouce 4 lignes sur une ligne courant vers l'avenue St Charles, ensuite 101 pieds 8 pouces 2 lignes sur une ligne courant à la rue Calliope, ensuite 173 pieds 10 pouces 4 lignes sur la rue Calliope à l'encoignure de l'avenue St Charles. Le tout plus ou moins, d'après inventaire enregistré.

Termes et Conditions—Le quart en plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un, deux et trois ans de crédit pour des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente, et garantis par hypothèque et liens de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, comprenant cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 et déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur

Omer Villeré, Branch K. Miller et C. G. Gill, avocats.

28 janv—28 29 — fev 5 12 19 26 27 28 —mars 1 2

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Tout Neuf

Portant les nouveaux numéros municipaux 1938 et 1940 rue St Claude, et formant l'encoignure de la rue Touro.

Ce Cottage Simple, Elégant et tout neuf,

Connu par le nouveau numéro municipal 2034 rue Bourgogne,

Et deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans la Paroisse de Jefferson dans cet Etat.

Raymond Jane vs Mme Veuve Isabelle Jane et als.

No 57,644—Cour Civile de District Division A.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur, —bureau No 636 Place Commerciale.— Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 9 mars 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en cette ville, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, rendu le 16 décembre 1898, et signé le 22 décembre 1898, et en vertu d'un autre décret de la même cour, signé le 1er février 1899, la suivante décrite propriété étant vendue à l'enchère publique, à savoir:—

1. Premièrement:
Dans la Paroisse d'Orléans—
Un cheval bai, un cheval gris, un wagon couvert à quatre roues, une barouche pour famille, un jeu de harnais pour barrouche, un jeu de harnais pour wagon.

2. Deuxièmement:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne (autrefois Craps), Français, Union et Dauphine, (autrefois Grands hommes), mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 109 pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant partie du No 122 du Faubourg Marigny. Les améliorations consistent en un élégant cottage simple tout neuf connu par le nouveau numéro municipal 2034 rue Bourgogne.

3. Troisièmement: Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Romparts, Touro (autrefois Union, St-Claude et Bourbon, désigné comme lot B, et mesurant 30 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 69 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues St Claude et Touro. Les améliorations consistent en un cottage double moderne et tout neuf, portant les nouveaux numéros municipaux 1938 et 1940 rue St Claude.

4. Quatrièmement: Dans la paroisse de Jefferson. Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, situés dans la Grande Isle de Barataria, dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat, dans l'îlet borné par les rues Live Oak, Jolly, Egania et le Chemin Public, désignés comme lots Nos 60 et 61, se touchant et mesurant chacun 75 pieds de face à la rue Jolly sur une profondeur chacun de 195 pieds entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans, avec intérêt au taux de 6 0|0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de l'année 1899 devant être assumées par l'acquéreur; un dépôt de 20 0|0 est requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Joseph Duvignaud, notaire, aux frais de l'acquéreur, ne tenant les timbres du revenu.

5 fév—5 8 12 19 26 — mars 1 4 à date.

CHARBON

Cannel Breckenridge.
Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de gas et de fonderie.

EN VENTE CHEZ—

W. G. COYLE & Cie.
328 rue Carondelet, coin Union.
20 mars—1y

NOUVEL
HOTEL ST-CHARLES
Bains Turques, Russes et Simples, ouverts jour et nuit.
Jours pour les dames: Lundis, Mercredis et Vendredis, de 8 A. M. à 1 P. M.
Chiropodistes et manieurs expérimentés, masseurs, etc.
A. R. BLAKELY & CIE, Propriétaires
3 nov—7m

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PHARMACIE ET RESIDENCE

Encoignure Clouet et Remparts.

JOLI COTTAGE DOUBLE,

1001, 1003 rue Clouet, encoignure N. Remparts.

Succession de Annie Winterheller, épouse de Jacob Sissung.

Mardi, 4 Avril 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à plusieurs ordres de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dossier No 58,103, datés et signés le 27 février et le 28 février 1899, dans l'affaire de la succession de Annie Winterheller, épouse de Jacob Sissung, il sera vendu aux enchères publiques—

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Bourgogne et Louisa, lequel mesure 34 pieds de face sur la rue N. Remparts, par une profondeur et face sur la rue Clouet de 95 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet. Les améliorations consistent en une belle pharmacie, contenant quelque 6 ou 7 chambres, citerne double, cour pavée et hangar dans le fond et connu comme le N° 3100 rue N. Remparts.

Deuxièment—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Remparts, Clouet, Louisa et St-Claude et mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face sur la rue Clouet, par une profondeur et façade sur la rue N. Remparts de 92 pieds, 3 pouces et 7 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues N. Remparts et Clouet.

Les améliorations consistent en un beau cottage double, presque neuf, contenant 4 chambres, citerne et hangar dans le fond de chaque côté et désignés par les Nos 1001 et 1003 rue Clouet et rapportant un revenu de $20 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt garanti par hypothèque de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer en plus de leur enchère, les taxes de 1899 et faire un dépôt de 10 pour cent à l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 mars—2 5 12 19 26—avril 2 3 4

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simple et double, avantageusement situés,

Dans le Sixième District.

Succession de Mme Maria Morphy.

No ——, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI 14 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 21 janvier 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Le désirable cottage double en bois, Nos 4608 et 4610 rue du Camp retiré de la rue et contenant galerie de devant, 8 chambres, 2 citernes, hangar, allées de côté et cours dans le fond, etc, décrit comme suit, à savoir:

Une certaire portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 234, borné par les rues Camp, Cadix, Valence et Magazine, formant le tout du lot original No 22 et un pied du lot contigu No 23, étant le troisième lot de l'encoignure des rues Camp et Cadix, et le plus près de la rue Cadix, et mesurant 31 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage résidence simple No 4732 rue Coliseé, retiré de la rue et contenant 2 chambres, cuisine, grande galerie, hangar, citerne, etc., décrit comme suit, à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet No 293 borné par les rues Coliseé, Valence, Bordeaux et Chestnut, désigné comme lot No 11, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Coliseé sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles

3° La moitié indivise d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 146, borné par les rues Laurel Berlin et Annonciation et l'avenue Napoléon, désigné par le No 18, lequel dit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel, entre l'avenue Napoléon et la rue Berlin, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double Nos 4308 et 4310 rue Laurel, retiré de la rue, ayant galerie de devant, 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté, cour dans le fond, etc.

4° La moitié indivise d'un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette, dans l'îlet No 146, borné par les rues Laurel, Berlin, Annonciation et l'avenue Napoléon, désigné par le No 17; lequel dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois No 4312 rue Laurel, retiré et contenant 5 chambres, hangars, citernes, etc., grande cour, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an ladessus avec les clauses usuelles d'assurances; les acquéreurs assumant les taxes de 1899, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Acte de vente pardevant Joe D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 fév—5 12 19 26 —mars 5 12 jusq date

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

MOCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

BLANCARD'S PILLS AND SYRUP
—OF—
IODURE DE FER
Pour Anémie, Pauvreté du Sang, Faiblesse de Constitution, Scrofules, etc
Aucunes véritables à moins qu'elles ne soient signées "BLANCARD".
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.
E. FOUGERA & CIE., N. Y., Agents pour les E. U.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE PAYANT

No 1817 et 1819 rue Troisième,

DANS UN BON VOISINAGE.

Succession de Mme MARY BOARMAN.

No 58,188—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI 16 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 8 février 1899 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Le double et productif cottage en bois, nouvellement bâti, à un étage, Nos 1817 et 1819 rue Troisième, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Seconde, Baronne et Dryades, contenant 4 chambres, allée, citerne, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre sur lequel ces améliorations sont érigées est situé dans le Quatrième district de cette ville et mesure 33 pieds de face sur la rue Troisième, sur une profondeur de 123 pieds entre lignes égales et parallèles et est la portion restant du lot désigné comme lot No 12 sur un plan de C. A. Hedin, en date du 13 septembre 1851 et déposé pour références en marge d'un acte de J. B. Burand à F. A. Upson pardevant T. O. Stark, ancien notaire, mesurant conformément à un plan par M. Harrison, arpenteur de la ville de Lafayette, le 9 octobre 1851, annexé au susdit acte de achat 50 pieds de face sur la rue Troisième par 123 pieds de profondeur. Dans un voisinage où la propriété est toujours louée par des tenanciers payants, à proximité de toutes les commodités, en faisant un placement sûr et productif.

Termes et Conditions—Comptant, et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et payables en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0|0 comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. H. Manion, notaire aux frais de l'acquéreur.

11 fev—11 12 19 26—mars 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 30 mars 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 23 février 1899, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Thomas Walsh, No 57,877 du dossier de la dite cour, les propriétés suivantes, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartiennent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet No 543, borné par les rues Sud Sud Franklin, Sud Liberté, Jena et Cadix; lesdits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un devis par H. C. Brown, assistant voyer de ville, en date du 2 août 1898, annexé à un acte pardevant J. J. Ward, notaire, le 20 mars 1898. Lesdits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jena, par 125 pieds à lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'assomption par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1899 en plus et au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Joe D. Taylor, notaire.

5 fév—5 12 19 26 — mars 5 12 14 à date.

Jas. A. Brennan et Fille,

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE J. A. C. WADSWORTH —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E. No 48,526.—Par ordre signé le 27 janvier 1899, par le juge Geo H. Théard de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E; dans l'affaire ci-dessus intitulée, sera vendu à l'enchère publique MARDI le 7 mars 1899, à midi, à la Bourse des Ecanteurs, 840 rue Commune, par Jas A. Brennan, encanteur, la suivante décrite propriété dans la paroisse de Morehouse, dans cet Etat: S. E 1-4 S. W. 1-4 section 15. N. E 1-4 de N. W. 1-4 section 16, le tout dans la circonscription territoriale, 23 rangé S. E. dans les termes suivants: un demi comptant, la balance à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date garanti par hypothèque et privilège de vendeur, sur la propriété vendue; un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 5 12 19 26 —mars 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur

Du Sixième District,

Connue comme (Baringue's Nursery)

Située encoignure de l'Avenue Peters et de la rue Camp.

Succession de Jeanne Geromine Augustine Larquecet.

No 58,225—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune, entre St Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville le MERCREDI 29 mars 1899 à midi, la suivante décrite propriété à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situés dans le 8 xième District de cette ville consistant en la moitié de l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Octavie et l'avenue Peters. Ladite portion de terre étant désignée par la lettre A sur un devis de J. A. D'Hémécourt, voyer, le 16 avril 1877, annexé à un acte de vente par Edward L. Bowers, passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville le 23ème jour d'avril 1877, mesurant d'après le dit plan ou devis deux cent soixante dix pieds [270.] de face à la rue du Camp, cent soixante deux pieds [162] de face à l'avenue Peters, cent soixante deux pieds [162] de face à la rue Octavie, et deux cent soixante dix pieds (270) sur la ligne le séparant de l'autre moitié du dit îlet et étant composé du tout, les lots originaux désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, vingt, vingt et un, vingt deux, vingt trois et vingt quatre, de l'îlet No 26 sur un plan par C. A. Haden, voyer, déposé en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire en cette ville. Et la moitié la plus près de la rue Camp du lot original désigné par le No 6 et 19 sur ledit plan de C. A. Haden, voyer, étant la même propriété acquise par Philippe Earnque, pendant la communauté qui existait entre lui et ladite femme défunte, par achat de Edward L. Bowers et al. par acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire de cette ville, le 23me jour d'avril 1877 et enregistré dans le bureau des Transports de cette ville, dans le livre 110, folio 46.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises et contenant quelques six chambres, écurie et dépendances.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur, un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, encanteur,
806. rue Perdido.
K. V. RICHARD, avocat.
23 fev—23—mars 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la Bâtisse du Restaurant Toney,

De la Maison de Bains Toney; Cottage avec un lot de 123 sur 471 pieds,

Située au West End.

Succession de Francisco Bilbany.

No 56,239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI le 15 mars 1899 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et en particulier les bâtisses et améliorations connues comme le Restaurant Toney, érigé sur le lot No 8 sur la Levée de revêtement au West End sur le Lac Pontchartrain et le droit d'usage et d'occupation jusqu'au 1er juin A. D 1906 dudit lot No 8 sur le plan du voyer de ville daté le 9 juin 1881, et déposé au bureau de l'ancien Département du commerce de la Ville de la Nouvelle Orléans, et lequel dit lot est dans l'intérieur (Ville) côté de et faisant face à la Levée de revêtement, et mesurant 75 pieds de face à la susdite Levée de revêtement, sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds.

Les améliorations sont connues comme le restaurant Toney et consistent en une bâtisse en bois à un étage, couverte en ardoises, entourée par une grande veranda; la dite bâtisse est équipée de fils électriques et de tuyaux de gaz et contient un grand magasin, cuisine avec vastes fourneaux, magasin de dépôt et une ou deux autres chambres; était louée pour $600; six mois finissant le 1er septembre 1898.

2° Tout et singulier les bâtisses et améliorations connues connues comme la maison de bains de Toney, située en face de ladite propriété ci-dessus décrite, ladite maison de bains consiste d'environ 22 chambres, et rapportait l'été dernier à peu près $100.

3° Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé au West End dans cette ville, sur les rives du Lac Pontchartrain, et désigné par le numéro 10, sur un plan dressé par W. H. Williams ingénieur civil, sous la date du 20 avril 1870 et dénommé comme plan X, dans l'étude de Théodore Guyot, ancien notaire en cette ville, d'après ledit plan ledit lot mesurant à peu près 123 pieds sur chacune des avenues Lee et Lac, sur une profondeur d'environ 471 pieds 1 pouce et qui s'étends de l'une des dites avenues à l'autre, laquelle dite propriété acquise par ledit défunt Francisco Bilbany par achat de Jacinte Bunol par acte passé pardevant, Ferdinand J. Aleiz, notaire en cette ville, le 23 juillet 1889.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage et contenant environ trois chambres et cuisine; aussi une écurie dans le fond. Avec peu de dépenses on en ferait une charmante demeure d'été, ou pourrait être louée avantageusement.

Conditions Comptant. Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, aux frais des acquéreurs, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1899, et un dépôt de 20 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.
W. S. Benedict, avocat.
11 fev—11 18 26—mars 4 11 12 15

Jas A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES TERRAINS DE CHOIX POUR BATIR.

Coin des rues Constance et Poeyfarré.

Devant être vendus séparément ou ensemble pour faciliter les acheteurs.

VENTE EN PARTAGE.

Mme Jane Grinnell vs Edwin H. Grinnell et als.

No 48,814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 640 rue Gravier—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI, 28 mars 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 28 février 1896 et signé le 5 mars 1896, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Trois lots de terre dans l'îlet —, bornés par les rues Poeyfarré Foucher (maintenant Constance), Duplantier (maintenant Calliope) et Magazine, Nos 8, 9 et 10 sur un plan dans les registres de O De Armas, notaire, le 30 novembre 1858, comme plan et succession de David Stile et femme; lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Huit et neuf, chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Poeyfarré sur quatre-vingt dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur, le lot No 9 formant l'encoignure des rues Poeyfarre et Foucher (Constance). Lot No 10 a quarante pieds de face à la rue Constance sur cent vingt-huit pieds dix pouces de profondeur.

Conditions Comptant—L'acquéreur ou acquéreurs devant assumer les taxes de 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication; un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 fev—25 26—mars 12 19 26 27 28

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DU SYNDIC.

Attention Machinistes et Ingénieurs Mécaniciens!!!

Machines de valeur et Elévateur, au local rue Magasins à l'encoignure Lafayette, à l'Encan.

Aussi Billets au Porteur, Jugements et comptes ouverts.

Ire W. W. Washburn vs Ses Créanciers

No 52,285 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "C".

PAR W. H. FITZPATRICK, ENCANTEUR —Bureau, No 336 rue Carondelet—LUNDI, le 13 mars 1899, à 11 heures A. M., au local encoignure des rues Magasins et Lafayette, connu comme la manufacture de bottes, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C" daté et signé le 1er mars 1899, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, d'annoncer et de vendre après les délais légaux, toutes les propriétés suivantes, comme suit:—

Un lot de machines consistant en une machine à compter, trente couteaux (scoring knives), un couperet pour les coins, un (punch) poinçon oval, un couperet oblong, une paire de ciseaux, 40 pouces, une benne presse à imprimer 10 x 15, un Liberty printing Press 7 x 9, une presse sans nom 8 x 10, élévateur, encoignure Magasins et Lafayette. Aussi, un lot de comptes ouverts, jugement et billets au porteur.

Conditions —comptant sur les lieux.

W. H. FITZPATRICK,
Encanteur.

H. E. Upton, Esq et Richardson and Seule avocats.

2 mars— 2 5 12 et 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur pour effectuer un partage.

Magasin et résidence, Nos 515 et 517 Sud Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, et fle cottage double, Nos 323 et 325 Nord Claiborne entre les rues Conti et Bienville. In re Susan Conrad, veuve de John Brandenburg, et als, vs Philip Brandenburg, et als.

No 58,230—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division E

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur —Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, où les plans sont exhibés avec tous les détails, il sera vendu conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 6ème jour de février 1899, et signé le 10ème jour de février 1899, et un ordre de la même Honorable Cour, rendu et signé le 24me jour de février 1899, ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur en cette ville, après annonce préalable et conformément à la loi, de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, désigné par le Numéro Onze sur un plan fait par Louis Pilié, voyer, daté 24 novembre 1860, et déposé dans le bureau de C. E. Fortier, notaire, comme plan No 65 du livre de plans No 1. D'après ce plan ledit lot mesure vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds trois pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances appartenant à ladite propriété.

Les améliorations comprennent un magasin en bois à un étage, portant les numéros municipaux 515 et 517 rue S. Remparts, occupé par un magasin de ferblanterie et une réfectoire en briques dans le fond, contenant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier, sous un toit en ardoises; aussi une écurie dans le fond, cour brique de citernes, etc. (le "Brake" et le "Bender" dans ledit local ne sont pas inclus dans cette vente.)

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances en dépendant ou y appartenant en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Bienville, Derbigny et Conti, et mesurant quarante quatre pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Claiborne par cent vingt-sept pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Bienville, et sur la ligne du côté opposé il a une première profondeur de cent cinq pieds, neuf pouces et trois lignes, et là il suit à angles droit sur la rue Conti, cinq pieds neuf pouces et cinq lignes; de là une autre profondeur de vingt-deux pieds deux pouces et une ligne jusqu'à sa ligne du fond, sur laquelle il mesure cinquante pieds un pouce et quatre lignes; le tout d'après un croquis ou plan par L. H. Pilié, voyer, en date du 6 avril 1885, et annexé à et faisant partie d'un acte passé pardevant C. T. Soniat, un notaire en cette ville, le 6 mai 1885; ledit lot comprend le tout du lot numérotés Sept et partie du lot numérotés Huit, de l'îlet numéro Quarante-sept, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840.

Les améliorations comprennent un cottage double, portant les numéros municipaux 323 et 325 rue N. Claiborne, et contenant respectivement huit et cinq chambres, avec cour pavée en briques, hangars, citernes, etc., produisant un magnifique revenu annuel.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit, en des billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur les propriétés vendues, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection ou paiement des billets; bâtisses et améliorations devant être toutes assurées par les acquéreurs, et les polices d'assurance devront être transférées au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité: les acquéreur devront assumer en plus de leur enchère, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1899, et déposeront 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente timbres du revenu inclus devant être aux frais des acquéreurs, pardevant James J. Woulfe, notaire public en cette ville.

1er mars—1 8 14 21 28—avril 2 3 4

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Bellocq.

MARDI, 7 MARS 1899.

Résidence et magasin en briques de choix.

Coin Quartier et Bourgogne.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 7 mars 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre lui en signé et portant date du 25 janvier 1899 par l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Paul Bellocq, No 56,927 de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Quartier, Esplanade Bourgogne et Dauphine; le dit lot forme l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne et mesure vingt (20) pieds de face à la rue Quartier sur soixante-quinze (75) pieds de profondeur et de face à la rue Bourgogne. Le tout conformément à un plan fait par M. W. Indice, architecte, le 12 mai 1846 et déposé dans l'étude de A. Duratel, comme plan No 15 du livre de lans No 17.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un magasin et résidence en briques, ardoisé, contenant magasin, bar, entrepôt, cuisine et cabinets au rez-de-chaussée. Le haut contient trois chambres, vestibule, galerie et grande mansarde, installations pour le gaz partout, citerne, hydrant. L'entrepôt est cimenté.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque, liens du vendeur et les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent du prix d'achat devront être déposés chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Wm Ardill, Esq, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 6 7

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage

Propriété de Choix dans le Quatrième District.

Attrayant Cottage Double,

Encoignure des rues St-Thomas et Neuvième.

Double Maison en Bois, à Deux Etages,

Nos 3021 et 3025 rue Tchoupitoulas.

Mme Margaret Paul Bernard et als vs Jacob Paul et als.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—Le MARDI, 4 avril 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 19 janvier 1899, et signé le 25 janvier 1899, et d'un ordre daté le 27 février 1899, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", dans l'affaire et pour le compte de Mme Margaret Paul Bernard et als versus Jacob Paul et als, Dossier No 57,953 de ladite cour, il sera vendu aux enchères publiques, pour effectuer un partage—

1°